

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fort-de-France, le 31 octobre 2023

L'épidémie de dengue se poursuit en Martinique

La Martinique est actuellement touchée par une épidémie de dengue sérotype 2, pour laquelle la population est peu immunisée. Depuis le début de l'épidémie, on estime à plus de 10 000 le nombre de cas évocateurs de dengue, soit en moyenne 800 nouveaux cas par semaine au cours des 3 dernières semaines. Les communes présentant les taux d'incidence les plus élevés sont les Anses-d'Arlet, le Diamant et le Marin. 14 cas graves dont 6 décès sont à déplorer à ce jour. Face à cette situation, l'ARS Martinique appelle à la vigilance et invite la population à respecter les mesures de prévention pour réduire le risque de propagation du virus.

Restons vigilants face aux symptômes de la dengue

En plus des signes cliniques habituels connus (*fièvre, maux de tête, douleurs musculaires et fatigue intense*) cette maladie peut également provoquer des symptômes digestifs sévères : perte d'appétit, nausées, douleurs abdominales, diarrhée.

La phase critique de la dengue se situe généralement entre le 4^{ème} et le 7^{ème} jour. Devant la persistance de signes cliniques comme la fièvre, la somnolence ou des douleurs abdominales intenses (vomissements, saignements...), il est vivement recommandé d'appeler le centre 15.

En effet, les complications surviennent souvent à ce stade et peuvent entraîner des formes graves nécessitant une hospitalisation.

Opération TOUSSAINT dans les cimetières : coupons l'eau aux moustiques !

L'Agence Régionale de Santé Martinique et la Collectivité Territoriale de Martinique lancent l'opération TOUSSAINT le 1^{er} Novembre 2023. Il s'agit d'éviter la prolifération des moustiques en remplaçant l'eau des vases par du sable humide ou de la mousse et en mettant à l'abri les éléments de décoration susceptibles de contenir de l'eau stagnante. Des équipes seront présentes dans les 47 cimetières de l'île pour s'assurer de la mise à disposition de sable humide et pour échanger avec la population sur les mesures de prévention contre les moustiques et la dengue.

Contact presse :

Cabinet du préfet : communication@martinique.gouv.fr

Service communication : ars-martinique-communication@ars.sante.fr